

## DIRECTORAT DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

N\_O:

Date: 28 Juillet 2023

Lieu: Abidjan, Côte d'Ivoire

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### **JLMP, ARMP ET GOUVERNEMENT DE CÔTE D'IVOIRE VALIDENT LE PREMIER RAPPORT DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (SIMT) DU PAYS**

Le Programme conjoint UA-OIM-OIT sur la gouvernance et l'intégration de la migration de main-d'œuvre en Afrique (JLMP), en collaboration avec le Programme régional de migration en Afrique (ARMP) et le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale de Côte d'Ivoire, a validé un rapport d'évaluation sur le Système d'Information sur la Migration de Main-d'Œuvre (SIMT) du pays. Cette étape importante marque une avancée cruciale vers la mise en place d'un SIMT fonctionnel qui améliorera la gestion et la compréhension des dynamiques et des tendances du marché du travail en Côte d'Ivoire.

Le processus de validation a eu lieu au début d'un atelier de cinq jours (du 24 au 28 juillet 2023), organisé par le JLMP, l'ARMP et le gouvernement pour renforcer les capacités des parties prenantes ivoiriennes dans la production de données précises et fiables sur la migration de main-d'œuvre et les statistiques du marché du travail. Le rapport examine l'état du SIMT dans le pays, évalue les méthodologies de collecte de données, la gestion de la base de données et les processus d'analyse des données. Il met également en évidence les défis existants ainsi qu'une série de recommandations bien réfléchies visant à combler les lacunes identifiées et renforcer les capacités du SIMT.

"Les recommandations du rapport, approuvées par le gouvernement, comprennent l'amélioration du cadre institutionnel du marché du travail par la création d'un Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) autonome. L'ONEF a été créé en 2021 et est actuellement en cours de mise en œuvre avec la création de ses différents organes", a déclaré M. Frank Dogoh, Directeur Général de l'Emploi au ministère.

Une fois opérationnalisé, le SIMT guidera la gestion d'une importante population de migrants dans le pays, qui représente environ 22% de la population totale selon le recensement de 2021, a ajouté le Directeur Général.

Lors de l'ouverture de l'événement, Mme Bolly Odette, coordinatrice du JLMP à l'UA, a souligné l'intérêt de la Commission pour le soutien aux efforts de la Côte d'Ivoire visant à créer un système de données sur la migration de main-d'œuvre plus inclusif, transparent et efficace, qui pourrait servir de modèle aux autres États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

"Ceci sera un guichet unique pour un accès facile aux informations sur le marché du travail afin de renforcer l'architecture de gouvernance du marché du travail, faciliter l'élaboration de politiques nationales et améliorer la coordination et le partage des données entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques sur le travail", a déclaré Mme Odette.

Il est impératif de continuer à analyser les données sur les impacts de la migration, en accord avec les objectifs principaux du Pacte mondial pour les migrations (GCM). En comprenant mieux les disparités entre l'offre et la demande de compétences sur le marché de l'emploi, le JLMP aidera les États membres à répondre efficacement aux besoins en main-d'œuvre identifiés et à améliorer l'employabilité des jeunes en déplacement.

"En tant que pays clé de destination et d'origine en Afrique de l'Ouest, cette perspective [SIMT] est particulièrement importante et immédiatement pertinente pour la Côte d'Ivoire. De plus, disposer de données migratoires en temps réel et mises à jour facilitera l'élaboration de politiques publiques appropriées", a noté M. David Preux, Chef de Mission de l'OIM Côte d'Ivoire.

Pour la suite, l'accent sera mis sur la conception du SIMT, l'examen des données brutes et des métadonnées, la formation sur le SIMT, l'établissement d'une base de données de référence et d'autres activités pertinentes.

Conformément aux recommandations des Ministres du Travail lors de la 3ème et 4ème CST sur le Développement Social, le Travail et l'Emploi de l'Union Africaine, les parties prenantes collaboreront pour élaborer une approche globale avec des responsabilités partagées pour la mise en œuvre du Système d'Information sur le Marché du Travail (SIMT) en Côte d'Ivoire.

Après la validation du rapport, l'événement s'est poursuivi avec des sessions de renforcement des capacités pour les parties prenantes nationales sur la production d'indicateurs du SIMT. Ces sessions ont porté sur les méthodes de génération de données pertinentes, opportunes et exploitables concernant la migration de main-d'œuvre et les statistiques du travail.

Le renforcement des capacités a réuni diverses parties prenantes clés, notamment la Direction Générale de l'Emploi, l'Agence pour l'Emploi des Jeunes, l'Institut National de la Statistique (INS), la Direction Générale de l'Économie, l'Office National de la Population et la Direction de l'Inspection du Travail. Des représentants des Ministères de l'Intérieur et des Affaires Étrangères, des organisations d'employeurs et de

travailleurs, de la Chambre de Commerce et de la Direction Générale de la Protection Sociale ont également participé pour apporter des informations précieuses adaptées aux caractéristiques spécifiques du SIMT de la Côte d'Ivoire et contribuer aux futurs projets dans ce domaine.

### **À propos du JLMP**

Le Programme conjoint sur la migration de main-d'œuvre (JLMP) est une initiative de collaboration entre la Commission de l'Union Africaine (CUA), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et la Commission Économique pour l'Afrique (CEA). La stratégie du JLMP met l'accent sur la migration intra-africaine de main-d'œuvre et est alignée sur le Premier Plan décennal 2023 de l'Agenda 2063 de l'UA et les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Le programme met actuellement en œuvre des projets visant à renforcer la gouvernance fondée sur les droits en matière de migration de main-d'œuvre et de mobilité en Afrique, à garantir des réglementations et des protections sensibles au genre pour tous les travailleurs migrants, à accroître la disponibilité et l'utilisation des données et statistiques sur la migration de main-d'œuvre par les États membres et les Communautés Économiques Régionales (CER) pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et à soutenir les États membres pour établir des systèmes qui favorisent des conditions de travail sûres, sécurisées et équitables pour les travailleurs migrants dans les secteurs formels et informels, tout en leur donnant accès à la protection sociale et à la reconnaissance des compétences.

### **Pour plus d'informations concernant la consultation, veuillez contacter:**

Mme Odette Bolly, Coordinatrice du JLMP, Commission de l'Union Africaine, Email: [OdetteB@africa-union.org](mailto:OdetteB@africa-union.org)

M. Brian Okengo, Agent de Statistiques du JLMP, Commission de l'Union Africaine, Email: [okengob@africa-union.org](mailto:okengob@africa-union.org)

### **Pour les demandes de presse, veuillez contacter:**

M. Innocent Vuga | Officier de Communication et de Gestion des Connaissances - JLMP | Commission de l'Union Africaine | E-mail: [vugai@african-union.org](mailto:vugai@african-union.org)

**Direction de l'Information et de la Communication** | Commission de l'Union Africaine | E-mail: [DIC@africa-union.org](mailto:DIC@africa-union.org) | Site Web: [www.au.int](http://www.au.int) | Addis Abéba | Éthiopie | Follow Us: [Facebook](#) | [Twitter](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#)